



NOTICE D'UTILISATION

ECRAN BOSH

CONDITIONS ET LIMITATIONS DE LA GARANTIE

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATION - VAE

V.A.E - Vélo à Assistance électrique conçu pour un usage adapté sur la route. Il permet un usage quotidien pour les trajets urbains et périurbains sur route ou chemin en limitant l'effort à fournir grâce au moteur électrique. Vélo et système de freinage conçus pour un poids total maximum autorisé de 120kg (cycliste + vélo + équipement + bagages compris).

Avant utilisation vérifiez :

La bonne fixation de la batterie sur le VAE.

S'assurer de la bonne mise en place du capuchon de charge sur la batterie.

Ne laissez pas le **V.A.E** et ses composants électriques à la portée des enfants. Risques d'électrocution.

Ne jeter pas la batterie usagée à la poubelle. Ou le chargeur dans la nature ou avec vos ordures ménagères.

Ramenez-les dans un point de collecte spécialisé en recyclage. Vous contribuerez par ce geste à la protection de l'environnement.

Ne laissez pas votre batterie exposée en plein soleil.

Ne stockez pas la batterie au soleil de façon prolongée.

Manipulez votre batterie avec précaution. Une chute de la batterie peut provoquer une fuite de liquide ou une inflammation de cette dernière.

N'appliquez aucune pression sur le fil du chargeur ou la prise. Risque d'électrocution ou d'incendie si vous tendez le fil électrique entre un mur et un cadre de fenêtre ou si vous placez des objets lourds sur le fil ou sur la prise.

Ne touchez pas la prise avec les mains humides.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

CHARGE DE LA BATTERIE

Chargez complètement avant le premier trajet. Les batteries lithium-ion ont peu d'effet de mémoire donc vous pouvez la charger sans attendre qu'elle soit complètement déchargée.

Il faut toujours : charger la batterie dans un endroit sec à l'intérieur avec une température ambiante comprise entre 0°C et 20°C.

Charger la batterie à l'écart de tous matériaux inflammables.

Utiliser uniquement le chargeur d'origine livré avec le vélo.

Le témoin du chargeur est rouge pendant la charge.

Dès que le témoin devient vert, le chargement est terminé.

⚠ Danger d'électrocution - ne pas faire fonctionner le chargeur à des températures supérieures de 50°C, à une humidité trop élevée peut entraîner un mauvais fonctionnement électrique.

Aucun objet métallique ne doit toucher les contacts ou la prise de la batterie. Eviter la saleté et le contact avec des substances et produits de nettoyage chimique.

Ne pas couvrir le chargeur. Ne pas charger en plein soleil.

⚠ Attention - Dommages matériels - ne pas charger la batterie à des températures inférieures à 0°C.

⚠ Attention - la batterie doit être toujours être chargée dans un endroit ventilé.

La batterie doit être propre et sèche avant d'être chargée.

Pour débrancher, commencer par la prise secteur, puis la batterie.

Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle ou chauffe anormalement .

Ne pas démonter le chargeur ni la batterie (perte de la garantie).

DUREE DE VIE DU VELO ET AUTONOMIE - Pour une durée de vie prolongée de la batterie :

Avantage : la batterie n'a plus besoin d'être complètement déchargée avant d'être rechargée pour conserver sa capacité maximale. La décharge profonde ou le stockage à vide sont préjudiciables à la batterie. Comme toutes les batteries, nos batteries vieillissent. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure du temps, l'autonomie de la batterie diminue et n'est plus la même que celle d'une neuve.

Pour optimiser le vieillissement il faut respecter les règles de stockage ci-dessous. Aussi, une utilisation modérée des niveaux d'assistances élevées optimise le vieillissement de la batterie.

Stocker la batterie avec un état de charge entre 30% et 60 %. Si vous n'utilisez plus votre vélo électrique pendant un certain temps , faire une charge tous les deux mois.

Stocker votre batterie dans un endroit sec et ventilé.

Utiliser votre vélo à une température maximale de 40°C.

La température de la batterie ne doit jamais être supérieure à 60°C.

Stocker votre batterie entre 0°C et 20°C

En aucun cas la batterie ne doit être exposée au gel.

Charger la batterie jusqu'à ce que le témoin vert s'allume.

Ne jamais stocker une batterie déchargée, mais la recharger immédiatement. Ceci serait préjudiciable aux performances de la batterie et réduirait sa durée de vie.

L'autonomie d'un VAE dépend de plusieurs facteurs comme : le type de motorisation, le poids total, la pression et la largeur des pneus, la surface sur laquelle on roule, la fréquence des arrêts et des démarrages, la puissance du cycliste, la cadence de pédalage, le niveau d'assistance, la pente, le vent, la température extérieure, l'état du vélo, la vitesse...

Voici quelques astuces pour optimiser votre autonomie :

Avoir une cadence de pédalage supérieure à 50 tours de manivelle par minutes (sur les motorisations équipées d'un capteur de force uniquement).

Anticiper les freinages pour limiter les phases de ré-accélération.

Utiliser la bonne vitesse de votre transmission.

Vérifier régulièrement la pression de vos pneus et l'état de votre vélo.

UTILISATION DE L'ECRAN BOSH



Ordinateur de bord minimaliste destiné à ceux qui veulent garder un guidon épuré, en ville ou à la campagne. En roulant, vous pouvez facilement obtenir toutes les informations importantes grâce à votre pouce, les deux mains sur le guidon. Cinq modes qui vous offrent l'assistance requise dans toutes les situations.

Description :

5 modes de conduites : Off / Mode Eco / Tour / Sport / Turbo

Ecran clair

Lisibilité optimale

Système d'éclairage

CONDITIONS ET LIMITATIONS DE LA GARANTIE

IMPORTANT : Ne pas confondre entretien et garantie. Les révisions d'entretien et de réglages ne sont pas incluses dans la garantie. Ne sont pas pris en garantie les pièces d'usures : patins de frein, pneu , câble , chaîne...)

Mode d'application : la garantie prend effet à compter de la date d'achat par le client. Elle n'est pas accordée que pour un usage normal de la bicyclette.

Pour toute demande de garantie, l'utilisateur doit présenter la facture avec la date d'achat.

La réparation d'une pièce ne prolonge pas la durée de la garantie.

Votre vélo n'est pas conçu pour être utilisé : dans le sable, dans l'eau (moteur - batterie - contrôleur - afficheur).

LIMITATION GENERALE DE LA GARANTIE : la garantie ne s'applique qu'au premier propriétaire et n'est pas transmissible à la revente.

La garantie ne s'applique pas si les instructions d'utilisation, d'entretien, ainsi que toutes les autres instructions du manuel d'utilisation n'ont pas été respectées. Ainsi la garantie ne s'applique que pour un usage dans les conditions normales d'utilisation et ne couvre pas les dommages résultants d'une mauvaise utilisation (utilisation à deux personnes en même temps, surchargé, sauts...), du non respect des précautions d'emplois ou d'un accident.

La garantie ne couvre pas les dommages de pièces présentant des traces de chocs visibles, dûs à une cause étrangère à la qualité de la bicyclette (accident, choc, chute...).

La garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par des réparations effectuées par un technicien non agréé ou résultant d'au mauvais entretien.

La garantie ne s'applique pas si des modifications ont été effectuées sur la bicyclette par l'utilisateur ou par des techniciens non agréés. La modification d'un composant du vélo (cadre et/ou pièce, y compris la peinture) peut entraîner des blessures grave.

LIMITATION DE LA GARANTIE DES BATTERIES : les batteries ne sont pas prises en garantie si la batterie est décolorée, si il manque les clefs sur les batteries à barillet. Si le boîtier de la batterie est détérioré ou si celle-ci est ouverte. Si il y a des traces d'ouverture de la batterie.